



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°36 • 08-12-2011

QUITTER LE DÉBAT AQUA DOMITIA POUR UN DÉBAT PLUS LARGE ET PLUS PRÉCIS.

POUR L'EAU, BIEN COMMUN RÉGIONAL, ET POUR DES TERRITOIRES À EAU POSITIVE !

Depuis plus de trente ans, j'étudie le fonctionnement combiné de réseaux de gestion d'eau et de systèmes de production agricoles dans des contextes méditerranéens. A Montpellier, l'étude des interfaces entre territoires, eaux et sociétés a été développée dans des démarches comparatives, et des regards pluridisciplinaires. Entre 2003 et 2007, un programme d'échanges et de recherche a permis à des équipes du Nord et du Sud de mieux comprendre les modèles de gestion de l'eau autour de la Méditerranée (chercher ISIIMM sur un moteur de recherche).

Coordonnées :

Thierry Ruf
Ingénieur agronome et Géographe
Directeur de recherche à l'IRD (Institut de recherche pour le Développement)
UMR GRED (Gouvernance, Risque, Environnement et Développement)
IRD-Université de Montpellier III
911 avenue Agropolis
BP64501
34394 Montpellier cedex 5
thierry.ruf@ird.fr

Les opinions présentées ici n'engagent que l'auteur et non l'IRD et l'Umr GRED.

Parce que le débat Aqua Domitia est exemplaire et qu'il est rare, dans l'histoire d'une région, de discuter sur l'ensemble des politiques de l'eau, ce débat est lui même devenu un objet de recherche. Voici donc rassemblées ici les premières réflexions après deux mois de rencontres thématiques, de contributions diverses et de prises de positions des acteurs et des institutions.

Pourquoi Aqua Domitia fait controverse ? Gouvernance, risque, environnement et développement sont précisément les quatre domaines où s'accumulent des imprécisions ou des incohérences. Prenons les dans l'ordre inverse : du développement à la gouvernance.

AQUA DOMITIA ET LE DÉVELOPPEMENT - UNE HISTOIRE DE 15 ANS.

A la base de la justification de l'offre du projet, il n'y a qu'une seule référence : l'étude Aqua 2020 réalisée en 2004-2005 par les protagonistes du projet : BRL et le Conseil Régional. A cette époque, la nouvelle majorité élue au Conseil Régional cherche à établir un socle de connaissances et d'avis sur la prospective à moyen terme. Elle fait appel à des experts et des élus. Elle cherche d'emblée un diagnostic consensuel aboutissant à un programme politique et économique.

Parmi les experts, la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc vit dans l'idée d'une relance d'un vieux projet initié par la droite languedocienne : fournir de l'eau à Barcelone, et par cette vente d'eau du Rhône, disposer d'un apport financier plus conséquent que celui procuré par une rare clientèle agricole et des clients urbains incertains. Il y a 12 ans, elle a essuyé un échec : opposition du comité scientifique et des organisations agricoles. Pour les premiers, c'est trop cher et les catalans ont des marges de gestion de l'eau avant d'ajouter une ressource supplémentaire. Pour les autres, l'eau transférée signifie l'accentuation du plan hydrologique espagnol en faveur de l'agriculture concurrente de l'agriculture languedocienne et catalane. Le tuyau a mauvaise presse. Finalement, le projet est quelque temps oublié.

Mais il revient avec la nouvelle majorité qui cherche à éviter les erreurs du dossier précédent. Le 2^e objectif consiste à combler tous les manques d'eau constatés sur le trajet. Pour cela, l'étude Aqua 2020 permet de définir des objectifs quantifiés de besoins nouveaux : 60 millions de m³ manquent pour l'eau potable, 5 millions pour l'agriculture. La pratique de l'irrigation est en recul, même dans des zones modernisées desservies par BRL. On va donc centrer les projets sur le renforcement des disponibilités en eau potable en associant deux chantiers : la diminution des fuites dans les réseaux urbains et la construction d'un grand transfert d'eau du Rhône. En 2008, le fruit d'Aqua 2020 est Aqua Domitia, l'artère hydraulique littorale, mélange de notion autoroutière, de voie romaine et de transfert d'eau de 15 m³ par seconde.

BRL a été cédé par l'Etat à la Région, tout semble aller dans la bonne voie quand Barcelone met fin au rêve hydrocratique en 2009. Par ailleurs, le département des Pyrénées-Orientales se désengage aussi. Contrariés mais convaincus qu'il ne faut pas lâcher l'idée, les

promoteurs du transfert cherchent à le reconfigurer. Le projet se concentre sur ce déficit estimé de 60 millions de m³ sur les 300 millions prélevés pour l'eau potable.

Ce qui modifie la donne, c'est la soudaine demande agricole d'eau qui émane des viticulteurs. Elle s'inscrit à la fois dans les craintes du réchauffement climatique mais aussi de la compétition internationale sur les vins standard. Ailleurs, au Chili, en Australie, ils irriguent, il faut donc mettre les mêmes conditions pour ne pas disparaître. Aqua Domitia renaît sous une forme revue et corrigée : 1. de l'eau pour sécuriser les villes littorales qui risquent des ruptures de services. 2. de l'eau pour la viticulture puisqu'il y aurait une demande (solvable) pour justifier l'extension proposée de 130 kilomètres jusqu'au Minervois. Mais l'ouvrage n'est plus prévu que pour transporter 15 millions de m³ avec un débit maximal de 2,5 m³/s, un débit moyen plutôt proche de 1,5 m³/s pendant 4 mois de l'année.

Dans le débat, les promoteurs ont plusieurs fois annoncé que le projet présenté en 2011 n'a rien à voir avec celui de 2008. Certes, il est dix fois plus petit en volume transféré, mais c'est toujours une artère littorale, dont la particularité est de rester très longue pour un débit très petit.

A aucun moment du débat, on n'a senti de possibilité de rediscuter son dimensionnement et son tracé général. Toutes les propositions divergentes par rapport au socle Aqua 2020 ont été ignorées par les promoteurs, qui inexorablement ont répété les mêmes choses. Or, il me semble que les bases du développement régional et du développement des réseaux d'eau sont discutables, car les hypothèses retenues en 2004-2005 ont changé en 2011-2012, sur le plan économique (crise oblige), démographique (transition en cours) et environnemental (évaluation des masses d'eau et appréciation des demandes en eau des viticulteurs).

AQUA DOMITIA ET L'ENVIRONNEMENT

Ne seront pas évoquées ici les questions spécifiques de la qualité des eaux brutes du Rhône depuis son captage à Beaucaire jusqu'aux confins du Minervois. Le débat organisé à ce sujet a montré des réserves, du fait de l'extrême prudence des experts sollicités et des inquiétudes exprimées par les associations. Bon nombre de polluants et de molécules échappent pour le moment à des mesures ad hoc. Inlassablement, les promoteurs du projet ont dit que, au regard de la réglementation, l'eau du Rhône est bonne à tout faire. On ne dispose que d'un indice : l'interdiction préfectorale de consommer du poisson pêché dans les eaux du Rhône, qui n'est pas une exclusivité car d'autres rivières sont aussi sous ce régime. Mais on a aussi un paramètre non négligeable : l'eau du Rhône a mauvaise réputation dans la culture régionale, en Languedoc comme en Provence.

Le grand problème environnemental du dossier, c'est la contradiction entre la situation estivale de déficit hydrique propre à toute région méditerranéenne et l'abondance d'eau en automne particulièrement. Les prélèvements posent problème certaines années, mais ils ne représentent que 10% des écoulements superficiels et souterrains annuels. Il y a donc clairement un choix équivalent à compter sur une ressource extérieure comme celle du Rhône, ou compter sur des efforts locaux pour ralentir les écoulements et faire des recharges de nappes souterraines. La question des mélanges directs des eaux du Rhône avec les eaux des fleuves semble sans objet, car au cours du débat, le soutien d'étiage a été retiré des objectifs du projet.

AQUA DOMITIA ET LE RISQUE

Aqua Domitia ne présente pas de risque technique. Il induit des risques environnementaux du côté des zones desservies, pas du côté du Rhône. Comme l'ont noté plusieurs intervenants, le risque est d'affaiblir les politiques d'attentions aux eaux locales par la facilité du contrat d'approvisionnement avec Aqua Domitia. On pourrait voir ainsi des nappes d'eau avec moins de suivi, et l'apparition de prélèvements individuels excessifs dans les zones desservies (différentiels de coûts) ou dans des zones voisines (par réaction des producteurs locaux laissés pour compte). Un autre élément mérite attention. Quelle serait la qualité véritable de l'eau brute après un séjour prolongé dans

des conduites fermées sur 130 kilomètres avec un temps de séjour prolongé ?

Le risque principal est économique. Beaucoup d'argent emprunté par des instances publiques ou venant des impôts, une contribution très faible des bénéficiaires à l'investissement et une consommation par essence hasardeuse liée aux variations du climat. Rien ne garantit la rentabilité du projet et BRL mise sur 15 ou 20 ans de pertes avant d'encaisser d'éventuels gains.

AQUA DOMITIA ET LA GOUVERNANCE.

Parmi toutes les questions non réglées par le projet, il paraît clair que la question du réglage précis des attributions des eaux supplémentaires n'est ni vraiment établie, ni régulée en fonction des scénarios climatiques. Dans un des derniers débats, BRL a maintenu son idée de discuter maillon par maillon des dispositifs à venir, mais en précisant bien qu'il faudra des projets de territoire et des clients solvables. Plusieurs interrogations demeurent à propos des coordinations inter bassins mais aussi de l'évolution de la politique publique de l'eau dans l'ensemble des zones classées en risque, c'est à dire pratiquement toutes celles de la région. En principe, dans ces zones, il est prévu un organisme unique de gestion des eaux agricoles. Qui va assumer ce rôle ? Comment les prérogatives d'un organisme unique seront compatibles avec celle d'un organisme par essence transbassin et motivé par d'autres relations contractuelles ?

CHANGER DE REGISTRE, PENSER LOCALEMENT POUR AGIR GLOBALEMENT ET INNOVER DANS DE MULTIPLES DIRECTIONS.

Nous lançons une idée pour ne pas rester sur cette impression de projet trop décalé et coûteux : Réfléchissons tous à une notion de **territoire à eau positive**, c'est à dire un espace où la demande sociale en eau n'est possible à satisfaire sous forme collective qu'avec une contribution équivalente ou supérieure à la quantité prélevée par des pratiques favorisant la recharge de nappes et la transmission vers l'aval de masses d'eau en bon état.

CONCLUSION



Puisque le débat a consisté pour les promoteurs du projet à maintenir coûte que coûte le projet, il n'y a finalement pas de compromis possible avec tous ceux qui ont marqué leurs différences, leurs questionnements, leurs doutes ou leurs oppositions. Le problème n'est pas Aqua Domitia. Le problème c'est Aqua 2020, le socle de connaissances insuffisantes pour dire que Aqua Domitia est vraiment utile.

Que faire ? Reprendre tout au point de départ et mobiliser toutes les institutions et associations, collectivités qui le souhaitent pour diagnostiquer ensemble, écouter toutes les propositions, les étudier convenablement et choisir un plan d'actions validées aux échelles locales (associations, communes et syndicats), des territoires hydrauliques (CLE des SAGE), des départements, de la région et du bassin hydrographique Rhône-Méditerranée-Corse. Il est d'ailleurs important de favoriser les comparaisons avec d'autres régions, en particulier PACA qui a vécu depuis deux ans une autre manière de promouvoir le débat public avec l'approche "Source" fondée sur des forums participatifs et ancrée dans un objectif politique bien précis : l'eau est un bien public et un bien commun, et la gouvernance de l'eau doit s'exprimer à travers un parlement régional de l'eau.

Enfin, d'autres régions méditerranéennes vont s'inspirer de l'expérience du débat public sur Aqua Domitia. Pour la recherche, il faut approfondir l'analyse du débat et des positions des acteurs et clarifier les progressions et les blocages, et savoir comment on sort par le haut de ces confrontations. C'est aussi un produit positif du débat public mené par la CPDP.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

